

**Fondation Optimist International du Canada /
Optimist International Foundation of Canada**

**États financiers
au 30 septembre 2008**

Rapport des vérificateurs	2 - 3
États financiers	
Revenus et dépenses	4
Évolution des actifs nets	5
Flux de trésorerie	6
Bilan	7
Notes complémentaires	8 - 15
Renseignements supplémentaires	16 - 18



Rapport des vérificateurs

Au conseil d'administration de
Fondation Optimist International du Canada /
Optimist International Foundation of Canada

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8

Téléphone : 514 878-2691
Télécopieur : 514 878-2127
www.rcgt.com

Nous avons vérifié le bilan de Fondation Optimist International du Canada / Optimist International Foundation of Canada au 30 septembre 2008 et les états des revenus et dépenses, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné au paragraphe ci-dessous, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la fondation tire des revenus de contributions dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de la fondation et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux revenus, à l'insuffisance des revenus par rapport aux dépenses, à l'actif et aux actifs nets.

À notre avis, à l'exception de l'effet des redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure de vérifier l'intégralité des revenus mentionnés au paragraphe précédent, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la fondation au 30 septembre 2008 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes, nous déclarons qu'à notre avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

Comptables agréés

Montréal, le 7 novembre 2008

**Fondation Optimist International du Canada /
Optimist International Foundation of Canada
Revenus et dépenses**

de l'exercice terminé le 30 septembre 2008

	2008	2007
	\$	Redressé (note 2) \$
Revenus		
Contributions		
Particuliers	306 354	297 225
Placements (note 4)	(109 483)	61 946
Autres		5 615
	196 871	364 786
Subventions et programmes		
Bourses d'études - art oratoire	22 492	26 629
Bourses d'études - dissertation	6 818	10 378
Bourses d'études - C.C.D.H.H.	11 230	6 822
Bourses d'études - J.O.O.I		1 628
Programmes des clubs	37 140	29 475
Coûts des programmes	15 000	15 000
Cancer chez les enfants	56 991	53 831
Fonds ambassadeur	151	
Fonds diplomate	551	
	150 373	143 763
Excédent des revenus par rapport aux subventions et programmes	46 498	221 023
Dépenses		
Bénévoles et donateurs		
Prix de reconnaissance aux donateurs	23 208	34 711
Activités des bénévoles	42 439	45 140
Programmes spéciaux	13 888	5 445
	79 535	85 296
Campagne de souscription	8 984	14 837
Personnel et administration		
Congrès international	7 193	21 065
Frais d'administration	98 748	95 001
	105 941	116 066
	194 460	216 199
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses	(147 962)	4 824

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Fondation Optimist International du Canada /
Optimist International Foundation of Canada**
Évolution des actifs nets

de l'exercice terminé le 30 septembre 2008

	2008			2007 Redressé (note 2)	
	Reçus à titre de dotations	Investis en immobilisations	Non affectés	Total	
	\$	\$	\$	\$	
Actifs nets au début, déjà établi	106 131	562	1 752	108 445	17 978
Ajustements aux exercices antérieurs					
Comptes fournisseurs et charges à payer			12 000	12 000	10 000
Bourses d'études à payer			36 013	36 013	34 849
Solde redressé	106 131	562	49 765	156 458	62 827
Modification comptable pour l'ajustement à la juste valeur des placements détenus à des fins de transaction					87 347
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses		(319)	(147 643)	(147 962)	4 824
Apports reçus à titre de dotations					1 460
Actifs nets (négatifs) à la fin	106 131	243	(97 878)	8 496	156 458

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Fondation Optimist International du Canada /
Optimist International Foundation of Canada
Flux de trésorerie**

de l'exercice terminé le 30 septembre 2008

	2008	2007
	\$	Redressé (note 2) \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses	(147 962)	4 824
Éléments hors caisse		
Ajustement aux exercices antérieurs		10 000
Variations de la juste valeur des placements détenus à des fins de transaction	143 614	(33 504)
Bourses d'études octroyées	38 600	42 329
Intérêts sur les bourses d'études	12 170	7 507
Amortissement des immobilisations	319	503
Diminution (augmentation) des intérêts courus	(800)	2 235
Augmentation des promesses de dons à recevoir	(12 501)	(5 934)
Augmentation des taxes à recevoir	(6 213)	(917)
Diminution des frais payés d'avance		458
Diminution du passif à court terme	(83 411)	(79 466)
Augmentation des apports reportés	66 209	157 899
Bourses d'études payées	(34 885)	(55 997)
Rentrées (sorties) nettes de fonds	(24 860)	49 937
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT		
Placements	(323 537)	(619 561)
Encaissements de placements	163 331	401 641
Apports reçus à titre de dotations		1 460
Sorties nettes de fonds	(160 206)	(216 460)
Diminution de l'encaisse	(185 066)	(166 523)
Encaisse au début	262 680	429 203
Encaisse à la fin	77 614	262 680

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Fondation Optimist International du Canada /
Optimist International Foundation of Canada**
Bilan

au 30 septembre 2008

	2008	2007
	\$	Redressé (note 2) \$
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	77 614	262 680
Intérêts courus	800	
Promesses de dons à recevoir	30 950	18 449
Taxes à recevoir	7 130	917
	<u>116 494</u>	<u>282 046</u>
Placements (note 5)	878 344	861 752
Immobilisations (note 6)	243	562
	<u>995 081</u>	<u>1 144 360</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	389	3 077
Dû à Fondation Optimist International	101 714	132 152
Dû à Optimist International	70 025	120 310
	<u>172 128</u>	<u>255 539</u>
Apports reportés (note 7)	570 342	504 133
Bourses d'études à payer (notes 3 et 8)		
Art oratoire	142 537	140 057
Dissertation	22 340	11 297
C.C.D.H.H.	79 238	76 876
	<u>244 115</u>	<u>228 230</u>
	<u>986 585</u>	<u>987 902</u>
ACTIFS NETS		
Reçus à titre de dotations (note 9)	106 131	106 131
Investis en immobilisations	243	562
Non affectés	(97 878)	49 765
	<u>8 496</u>	<u>156 458</u>
	<u>995 081</u>	<u>1 144 360</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

**Fondation Optimist International du Canada /
Optimist International Foundation of Canada
Notes complémentaires**

au 30 septembre 2008

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE LA FONDATION

La fondation, constituée en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes, reçoit et gère des fonds pour financer des programmes et des activités destinés à la jeunesse canadienne. Ces fonds sont constitués d'argent et de biens personnels reçus par dons, legs, achats ou autres et sont détenus en fiducie. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - MODIFICATIONS COMPTABLES

Modification dans la comptabilisation des comptes fournisseurs et charges à payer

Durant l'année, la fondation a fait un ajustement rétroactif aux comptes fournisseurs et charges à payer pour les frais de vérification courus pour éliminer les montants qui ne respectent pas la définition d'un passif en conformité avec le chapitre 1100 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (ICCA). L'ajustement a entraîné une diminution des comptes fournisseurs et charges à payer de 17 000 \$ (12 000 \$ en 2007), une diminution des frais d'administration de 5 000 \$ (2 000 \$ en 2007), une diminution de l'excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses de 5 000 \$ (2 000 \$ en 2007) et une augmentation des actifs nets non affectés et des actifs nets de 12 000 \$ (10 000 \$ en 2007).

Modification dans la comptabilisation des bourses d'études à payer

Durant l'année, la fondation a fait un ajustement rétroactif au 1^{er} octobre 2006 pour évaluer les bourses d'études à payer classées comme autres passifs financiers, à la juste valeur lors de la constatation initiale, et par la suite au coût après amortissement en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif en conformité avec le chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation ». Les bourses d'études à payer étaient auparavant évaluées au coût. Au 1^{er} octobre 2006, cette correction a entraîné une augmentation des actifs nets non affectés au début de 34 849 \$ et une diminution des bourses d'études à payer - art oratoire de 20 837 \$, une diminution des bourses d'études à payer - dissertation de 8 273 \$ et une diminution des bourses d'études à payer - C.C.D.H.H. de 5 739 \$, soit une diminution totale des bourses d'études à payer de 34 849 \$. Ce changement a aussi entraîné un redressement des chiffres de l'exercice terminé le 30 septembre 2007 comme suit :

	Augmentation (diminution) <hr style="width: 100%; border: none; border-top: 1px solid black;"/> \$
Bilan	
Passif	
Bourses d'études à payer	
Art oratoire	(21 193)
Dissertation	(9 403)
C.C.D.H.H.	(5 417)
	<hr style="width: 100%; border: none; border-top: 1px solid black;"/> <u>(36 013)</u>

**Fondation Optimist International du Canada /
Optimist International Foundation of Canada**
Notes complémentaires
au 30 septembre 2008

2 - MODIFICATIONS COMPTABLES (suite)

	Augmentation (diminution)
	<u>\$</u>
Actifs nets	
Non affectés	<u>36 013</u>
Revenus et dépenses	
Subventions et programmes	
Bourses d'études - art oratoire	(5 871)
Bourses d'études - dissertation	(2 122)
Bourses d'études - C.C.D.H.H.	<u>(678)</u>
	<u>(8 671)</u>
Excédent des revenus par rapport aux subventions et programmes	(8 671)
Frais d'administration	<u>7 507</u>
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	<u>(1 164)</u>

Normes récentes adoptées

Le 1^{er} octobre 2007, conformément aux dispositions transitoires applicables, la fondation a appliqué les recommandations du nouveau chapitre 1506, « Modifications comptables », du *Manuel de l'ICCA*. Ce nouveau chapitre, entrant en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007, établit les critères de changement de méthodes comptables ainsi que le traitement comptable et l'information à fournir relative aux changements de méthodes comptables, aux changements d'estimations comptables et aux corrections d'erreurs. De plus, la nouvelle norme exige la communication des nouvelles sources premières de principes comptables généralement reconnus, publiées mais non encore entrées en vigueur ou non encore adoptées par la fondation. La nouvelle norme n'a pas d'incidence sur les résultats financiers de la fondation.

Normes comptables futures

Au 7 novembre 2008, certaines nouvelles sources premières de principes comptables généralement reconnus (normes) ont été publiées mais ne sont pas encore entrées en vigueur. La fondation n'a adopté aucune de ces normes de façon anticipée. Les nouvelles normes qui auront potentiellement une incidence sur les états financiers de la fondation se détaillent comme suit :

- En décembre 2006, l'ICCA a publié les nouveaux chapitres 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », et 3863, « Instruments financiers – présentation », qui traitent de la présentation et des informations à fournir à l'égard des instruments financiers et des dérivés non financiers.

**Fondation Optimist International du Canada /
Optimist International Foundation of Canada
Notes complémentaires**

au 30 septembre 2008

2 - MODIFICATIONS COMPTABLES (suite)

À la suite d'une décision rendue par l'ICCA de permettre d'appliquer le chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », au lieu des chapitres 3862 et 3863, la fondation a décidé de continuer à appliquer le chapitre 3861 qui a été mis en application le 1^{er} octobre 2006;

- En décembre 2006, l'ICCA a publié une nouvelle norme comptable, soit le chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital ». Le nouveau chapitre établit des normes pour la divulgation d'informations sur le capital de la fondation et la façon dont il est géré. Cette nouvelle norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008 et la fondation la mettra en application à compter de cette date. La nouvelle norme comptable couvre seulement les informations à fournir et n'aura pas d'incidence sur les résultats financiers de la fondation;
- En septembre 2008, l'ICCA a modifié la préface des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif et plusieurs chapitres de la série 4400, et a apporté des modifications corrélatives à d'autres chapitres du *Manuel de l'ICCA*. Les principaux changements apportés touchent notamment les éléments suivants :
 - * Inclusion des organismes sans but lucratif dans le champ d'application des chapitres 1540, « États des flux de trésorerie », et 1751, « États financiers intermédiaires »;
 - * Élimination de l'obligation de traiter les actifs nets investis en immobilisations comme une composante distincte des actifs nets;
 - * Modification afin de préciser que les revenus et les dépenses doivent être comptabilisés et présentés sur la base des montants bruts lorsque l'organisme sans but lucratif agit pour son propre compte dans les opérations en cause;
 - * Ajout de directives supplémentaires concernant l'utilisation appropriée de l'exclusion du champ d'application du chapitre 4430, « Immobilisations détenues par les organismes sans but lucratif », pour les petites entités.

De plus, l'ICCA a publié le nouveau chapitre 4470, « Ventilation des charges des organismes sans but lucratif – informations à fournir », qui établit des normes sur les informations à fournir par l'organisme sans but lucratif qui classe ses charges par fonction et ventile des charges entre les différentes fonctions auxquelles elles se rattachent.

Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009 et la fondation les mettra en application à compter du 1^{er} octobre 2009. La direction de la fondation ne s'attend pas à ce que l'application de ces modifications aura un effet significatif sur les états financiers.

**Fondation Optimist International du Canada /
Optimist International Foundation of Canada**
Notes complémentaires
au 30 septembre 2008

2 - MODIFICATIONS COMPTABLES (suite)

D'autres nouvelles normes ont été publiées, mais elles ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les états financiers de la fondation.

3 - CONVENTIONS COMPTABLES

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de la fondation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Les estimations importantes comprennent la détermination de l'évaluation des bourses d'études à payer. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la fondation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur, à l'exception des actifs et des passifs financiers qui découlent de certaines opérations entre apparentés. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à l'état des revenus et dépenses et présentés dans les frais d'administration. Les coûts de transaction liés aux prêts et créances augmentent la valeur comptable des actifs financiers afférents. Les coûts de transaction liés aux autres passifs financiers réduisent la valeur comptable des passifs financiers afférents. Les achats ou les cessions d'actifs financiers avec délai normalisé de livraison sont comptabilisés à la date de transaction.

Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme il est décrit ci-après.

Encaisse et placements

L'encaisse et les placements sont classés comme actifs financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état des revenus et dépenses.

Promesses de dons à recevoir

Les promesses de dons à recevoir sont classées comme prêts et créances. Elles sont évaluées au coût après amortissement, lequel correspond généralement au montant comptabilisé initialement moins toute provision pour créances douteuses.

Comptes fournisseurs et charges à payer, dû à Fondation Optimist International, dû à Optimist International et bourses d'études à payer

Les comptes fournisseurs et charges à payer, le dû à Fondation Optimist International, le dû à Optimist International et les bourses d'études à payer sont classés comme autres passifs financiers. Ils sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

**Fondation Optimist International du Canada /
Optimist International Foundation of Canada**
Notes complémentaires
au 30 septembre 2008

3 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Constatation des revenus

La fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des dépenses d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des actifs nets.

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Lorsque la fondation reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Les revenus d'intérêts affectés sont constatés à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées et les revenus d'intérêts non affectés lorsqu'ils sont gagnés. Le montant des revenus d'intérêts est calculé d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice. Les dividendes sont constatés à compter de la date ex-dividende. Les gains ou les pertes sur la cession de placements sont établis selon la méthode du coût moyen. Les frais de transaction associés à l'acquisition ou à la cession de placements sont compris dans le coût des placements acquis ou sont traités comme réduction du produit de la cession de placements.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

La fondation constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la fondation aurait dû se procurer autrement ces fournitures et ces services pour son fonctionnement régulier.

Amortissement

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de cinq ans.

Conversion des devises

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, tandis que les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au taux en vigueur à la date de l'opération. Les revenus et les dépenses libellés en devises sont convertis au taux moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception des dépenses liées aux éléments non monétaires d'actif et de passif qui sont converties au taux d'origine. Les gains et les pertes sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Juste valeur des instruments financiers

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur estimative de chaque catégorie d'instruments financiers.

**Fondation Optimist International du Canada /
Optimist International Foundation of Canada**
Notes complémentaires
au 30 septembre 2008

3 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers à court terme

La juste valeur des actifs et des passifs financiers à court terme se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

Placements

La juste valeur des actions et des obligations correspond à la valeur de marché selon le cours de clôture.

Bourses d'études à payer

La juste valeur des bourses d'études à payer est déterminée en actualisant les flux monétaires futurs aux taux dont la société pourrait actuellement se prévaloir pour des emprunts comportant des termes et des conditions similaires.

	2008		2007	
	Juste	Valeur	Juste	Valeur
	valeur	comptable	valeur	comptable
	\$	\$	\$	\$
Bourses d'études à payer				
Art oratoire	142 539	142 537	137 099	140 057
Dissertation	22 503	22 340	11 242	11 297
C.C.D.H.H.	79 362	79 238	76 224	76 876
	244 404	244 115	224 565	228 230

Risque de change

La fondation est exposée au risque de change en raison de l'encaisse, des placements et des comptes fournisseurs et charges à payer à Fondation Optimist International libellés en dollars américains. Au 30 septembre 2008, les actifs libellés en dollars américains représentent de l'encaisse et des placements totalisant 187 138 \$ US (379 589 \$US au 30 septembre 2007); les comptes fournisseurs et charges à payer à Fondation Optimist International libellés en dollars américains totalisent 95 061 \$ US (132 643 \$ US au 30 septembre 2007).

4 - REVENUS (DÉPENSES) DE PLACEMENTS

	2008	2007
	\$	\$
Intérêts	17 105	16 451
Intérêts tirés de ressources détenues à titre de dotations	1 223	3 123
Dividendes	15 803	8 868
Variations de la juste valeur des placements détenus à des fins de transaction	(143 614)	33 504
	(109 483)	61 946

**Fondation Optimist International du Canada /
Optimist International Foundation of Canada**
Notes complémentaires
au 30 septembre 2008

5 - PLACEMENTS

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
Actions	489 207	543 529
Obligations (a)	339 137	318 223
Dépôt à terme (b)	50 000	
	<u>878 344</u>	<u>861 752</u>

(a) Les obligations de corporations et de gouvernements portent intérêt à des taux variant de 3,6 % à 7,18 % (3,47 % à 7,05 % en 2007) et viennent à échéance à différentes dates jusqu'en 2049.

(b) Le dépôt à terme porte intérêt à 2,75 % et vient à échéance en mars 2009.

6 - IMMOBILISATIONS

	<u>2008</u>		<u>2007</u>
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Mobilier et agencements	6 285	6 285	157
Équipement informatique	6 380	6 137	405
	<u>12 665</u>	<u>12 422</u>	<u>562</u>

La fondation a constaté une dépense d'amortissement de 319 \$ (503 \$ en 2007).

7 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent les apports au fonds d'administration générale non dépensés et qui sont affectés au secours en cas de catastrophe, au cancer chez les enfants et aux programmes des clubs. Ces apports sont constatés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés. La variation du solde des apports reportés s'établit comme suit :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
Solde au début	504 133	346 234
Apports reçus	176 282	238 475
Intérêts tirés de ressources détenues à titre de dotations et affectés au cancer chez les enfants	1 047	2 730
Montants constatés à titre de revenus	<u>(111 120)</u>	<u>(83 306)</u>
Solde à la fin	<u>570 342</u>	<u>504 133</u>

8 - BOURSES D'ÉTUDES À PAYER

Les bourses d'études sont décernées dans le but d'aider les lauréats à payer leurs études. Ces bourses d'études sont payables à l'établissement d'enseignement dans lequel le lauréat est inscrit, dans les douze ans suivant la date d'octroi de ladite bourse.

**Fondation Optimist International du Canada /
Optimist International Foundation of Canada**
Notes complémentaires
au 30 septembre 2008

9 - ACTIFS NETS REÇUS À TITRE DE DOTATIONS

Les actifs nets reçus à titre de dotations sont grevés d'affectations d'origine externe en vertu desquelles les ressources doivent être conservées en permanence. Les revenus de placements de ces fonds sont affectés pour financer des bourses d'études et des activités destinées à la jeunesse en vertu d'affectations d'origine externe.

10 - CHIFFRES DE L'EXERCICES PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

**Fondation Optimist International du Canada /
Optimist International Foundation of Canada**
Renseignements supplémentaires
de l'exercice terminé le 30 septembre 2008

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
<i>PRIX DE RECONNAISSANCE AUX DONATEURS</i>		
Prix aux donateurs	9 598	13 642
Frais de poste et d'expédition	7 345	8 798
Frais d'administration	6 265	12 271
	<u>23 208</u>	<u>34 711</u>
<i>ACTIVITÉS DES BÉNÉVOLES</i>		
Bureau du président	5 317	4 378
Bureau de président désigné	5 088	3 678
Conseil d'administration	7 933	14 849
Directeur général	2 242	2 477
Frais de représentation et de séminaires	18 146	12 498
Frais d'administration	3 713	7 260
	<u>42 439</u>	<u>45 140</u>
<i>PROGRAMMES SPÉCIAUX</i>		
Programme planifié de cadeau	11 104	
Frais d'administration	2 784	5 445
	<u>13 888</u>	<u>5 445</u>
<i>CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION</i>		
Fournitures de bureau	469	426
Impression	4 936	6 905
Traduction	1 300	
Dons en biens		3 208
Frais d'administration	2 279	4 298
	<u>8 984</u>	<u>14 837</u>
<i>CONGRÈS INTERNATIONAL</i>		
Dépenses de fonctionnement	<u>7 193</u>	<u>21 065</u>

**Fondation Optimist International du Canada /
Optimist International Foundation of Canada**

Renseignements supplémentaires

de l'exercice terminé le 30 septembre 2008

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
<i>FRAIS D'ADMINISTRATION</i>		
Frais d'administration généraux	15 835	27 207
Intérêts sur les bourses d'études à payer	12 170	7 507
Frais bancaires	1 682	2 092
Perte (gain) de change	4 464	(927)
Honoraires professionnels	44 225	38 073
Honoraires de gestion des placements	17 604	11 835
Télécommunications	63	261
Créances douteuses		5 336
Autres frais d'administration	2 386	3 114
Amortissement des immobilisations	319	503
	<u>98 748</u>	<u>95 001</u>

**Fondation Optimist International du Canada /
Optimist International Foundation of Canada**
Renseignements supplémentaires

de l'exercice terminé le 30 septembre 2008

	2008			2007
	Secours en cas de catastrophe	Cancer chez les enfants	Programmes des clubs	Total
	\$	\$	\$	\$
<i>APPORTS REPORTÉS</i>				
Solde au début	16 989	386 310	100 834	346 234
Apports reçus		82 432	93 850	238 475
Intérêts tirés de ressources détenues à titre de dotations et affectés au cancer chez les enfants		1 047		2 730
Montants constatés à titre de revenus	(16 989)	(56 991)	(37 140)	(83 306)
Solde à la fin	–	412 798	157 544	504 133